campe, maire, et Mathieu, adjoint à Vimy, Rodière, commissaire spécial, Ricourt, adjoint au maire d'Arras, Dangeville, directeur de la Banque de France, Tambosse, agriculteur à Bouvroy, Breton, artiste peintre, Masson, Heumeux, Viale, Alayrac, Gossot, ingénieur, Découlx, directeur d'Arras, Hanicotte, président du syndicat des distillateurs du Nord, et tous les fonctionnaires du canton de Vimy.

MM. Baly et Lamendin, ne pouvant assister aux obsèques, s'étaient fait excuser ainsi que M. Langlet, adjoint au maire d'Arras.

Parmi les Sociétés présentes nous citerons : l'harmonie d'Avion, sous la direction de M. Jules Lesaz, laquelle a exécuté avec ensemble et beaucoup de goût le parcours du cortège, les écoles d'Avion, la Compagnie des sapeurs-pompiers qui formait la haie de chaque côté du cortège, les Sociétés de secours mutuels de Vimy et d'Avion, les membres du comité, la Société la Jurassienne, les ouvriers de fabrique, la ligue républicaine du canton de Vimy, le cou ell municipal d'Avion, etc.

Comme la Société centrale d'agriculture et la Société agricole d'Arras, toutes ces Sociétés avaient offert de magnifiques couronnes.

Le cercueil disparaissait sous les fleurs.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Dehaisnin, ancien sénateur, président du cercle agricole, Evrard, conseiller général, vice-président de la Société centrale d'agriculture, Legendre, conseiller d'arrondissement et Mathieu, offi ier du mérite agricole.

Pendant l'office M. Paul Convin a chanté d'une façon exquise un morceau de circonstance.

Sur la tombe plusieurs discours ont été prononcés.

Par M. Amédée Dupont, premier adjoint au maire d'Avion, au nom du conseil municipal.

M. Dominique Vilarval, cultivateur, au nom des cultivateurs d'Avion.

M. Evrard, au nom et comme vice-président de la société centrale d'agriculture.

M. Alaoville, préfet du Pas-de-Calais, au nom de l'administration départementale.

Et enfin par M. Daubresse, au nom de la société de chasse d'Avion.

Avec une rare éloquence M. le préfet du Pas-de-Calais a retracé les qualités de défunt et les nombreux services qu'il a rendus à la cause de l'agriculture, en terminant il a salué a-t-il dit ce travailleur qui vient de s'abattre dans le sillon ayant la fin de la journée, ajoutant que le souvenir de ce défenseur de l'agriculture vivra longtemps encore dans les cœurs des cultivateurs de l'Artois.

Ce discours a produit une profonde émotion parmi l'assistance.

Hénin-Liétard. — Nous recevons de plusieurs habitants une lettre au sujet du festival donné le contre seul a été appelé à profiter. Le fanfourg a été complètement oublié par le maire et les contribuables s'en plaignent amèrement.

Hénin-Liétard. François Evrano, 30 ans, ouvrier mineur, a été arrêté par la gendarmerie pour attentat à la pudeur et tentative de viol sur une petite fille de 5 ans 1/2.

BOULOGNE-SUR-MER

Calais. — *Accident au port.* — Mardi, vers 5 heures 1/2 du matin, M. François Dabailleul, 32 ans, était occupé à décharger des poteaux de mine, lorsque tout à coup un ballot a glissé et est tombé d'une certaine hauteur sur *l'ouvrier et lui fractura la jambe gauche.*

La police a arrêté Bernard Duhamel, 30 ans, marin, rue Ledoux, 13 et Pierre Dellaux, marin, rue Bizet, 4, pour outrages, rébellion et bris de clôture.

— Pendant les nuits des 9, 10 et 11 courant, des maraudeurs ont arraché 200 pieds de pommes de terre dans un jardin appartenant à M. B. Rault, jardinier, rue Hildah.

— Procès-verbal a été dressé à la charge de Suzanne Lambert, 16 ans, tuilière rue Casimir Lacaze et de Louise Potier, veuve Robache, 36 ans, ménagère rue Hildah, 3, pour vol de divers objets au préjudice de la dame Cabotte.

SAINT-OMER

Fraude. — Gorman, 42 ans, sans profession, puis en flagrant délit de fraude de tabac, a été dressé à la prison.

Père dénaturé. — M. Dagonnet, commissaire de police, a mis en état d'arrestation le nommé A. la pr eur commis sur sa fille Hyacinthe Rose, *ouvrier peintre, Marché-aux-Bestiaux. Cet* individu a été écroué à la maison d'arrêt.

Longuenesse. — Un cabaretier, M. Hermant, 44 ans, s'est pendu à un cerisier dans son jardin. Ce suicide est attribué à l'alcoolisme.

Houlles. — Un incendie a détruit les habitations de MM. Emile Delahaye, Louis May, cultivateurs, ainsi qu'une grange de M. Alphonse Cocq.

Plusieurs bestiaux ont péri dans les flammes.

Les pertes s'élèvent à 8900 fr. et ne sont pas assurées sauf pour M. Delahay.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 13 juillet

Dans son audience d'hier le Tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

Vol. — Le nommé Louis Caudrelier, alors qu'il était employé chez M. Emile Hilaire, aéronaute, a soustrait à ce dernier, un lire de verni spécial pour les ballons et plusieurs pièces d'étoffe.

M. Hilaire le fit arrêter ainsi qu'un de ses autres employés qi i fut relâché. L'aéronaute appelé comme témoin, raconte que son employé relâché est venu dans son atelier et lui a décharé un ballon. Il portera pl.-int contre lui. Quant à Caudrelier, on a retrouvé chez lui le verni et une partie des étoffes

Il es condamné à trois mois et un jour de prison.

THUMESNIL

Diffamation. — Le tribunal a rendu hier son jugement dans l'action en diffamation intentée par Fabien Bennion à M. Genson, ex-gérant du *Réveil du Nord*. M. Genson est condamné à cent francs d'amende, cinq cents francs de dommages et intérêts et à l'insertion de l'extrait du jugement dans le *Réveil du Nord* et dans un autre journal, au choix du plaignant.

SANTES

Fraude. — Le 10 juillet, F.-B. Vanbrabant, frauduleur bien connu, cédant la fraudeur à M. Thomas Tourbier et essayait d'introduire dans une voiture appartenant à ce dernier, 82 sacs de tabac haché.

Heureusement la douane découvrit la fraude et Vanbrabant fut conduit à la prison préventive pour la correctionnelle. M. Barbe présente la défense de Tourbier.

Le tribunal condamne Vanbrabant à huit mois de prison, Tourbier à 6 mois et solidairement à deux mille cinquante francs d'amende.

***

Autres condamnations. — Louis Gheschki, 1 mois et 5 fr. ; Angèle Beugniet, 2 mois et 15 fr. ivresse et rébellion — Remy Dhonts, 40 jours, Victor Vandenhonde, 6 mois, Henri Wouters, 1 mois, infraction à un arrêté d'expulsion — Jules Jeseaux, 8 jours, outrages — Pierre Winkarg, un mois, outrages — Victor Lebrat 3 mois, abus de confiance — David Gonard, 15 jours, Ernest Canel, acquitté, 15 jours de correction, 500 fr. solidairement, Jules Wurlaiska, 1 mois de correction, et 500 fr., Fruleuxet Gognier, solidairement 1 mois et 8125 fr., fraude.

Me Courant.

Tribunal civil de Lille

Audience des criées

Le tribunal, siant son audience de mercredi 13 juillet, a statué sur les adjudications suivantes :

Une belle maison, rue de Lille, rue des Fossés-Neufs, 41 et 43. Mise à prix, 18,000 fr. Adjugée pour ce prix à Me Boitel.

Un grand bâtiment à usage d'atelier ou de magasin, sis rue Nationale, 60 à Lille. Mise à prix, 11,700 fr. Adjugé à Me Bulteau pour 25,000 fr.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Ponchant, René Joseph, 28 ans, sans profession ni domicile, mendicité avec menaces, 15 jours de prison.—Poirette Eli-Joseph, 52 ans, sans profession ni domicile, mendicité, 6 jours de prison. — Vanhelle Omer-Francois, 29 ans, journalier sans domicile, vol et bris de clôture. Limite de prison. — Meuleman Victor, 13 ans, porteur de journaux à Solre-le-Château, vol, correction jusqu'à 20 ans. Macq, Louis, 31 ans, journalier en fuite, vol, 2 mois (-ur opposition). — Chevalier, Victor 34 ans, détenu, vol, 4 mois. — Lemaite Théophile, 21 ans, forgeron à Solre-le-Château, coups, bris de clôture, 16 fr. d'amende. — Fosset et César, 57 ans, manœuvres à Sars, blessures involontaires, 50 fr. d'amende. — Claux Auguste, 23 ans, fileur à Fourmies, vol, 6 jours. — Nery, Joseph, 44 ans, employé à Fourmies, *Lerouil, César, 45 ans,* fileur à Fourmies, Dacoulche Charles, 59 ans, employé à Fourmies, faux témoignage, chacun 20 jours de correctionnel.

***

On nous écrit de Blankenberghe le 7 juillet :

J'ai gardé un si bon souvenir de la délicieuse villégiature que j'ai passée l'année dernière dans cette admirable station balnéa re, que je n'ai eu rien de plus pressé que d'y retourner cette année-ci dès que mes occupations me l'ont permis.

Je ne sais si je suis sous le charme, mais toujours est-il qu'elle n'a rien perdu de ses *attraits quoi qu'elle ne soit plus une inconnue* pour moi.

Parmi les mortels privilégiés qui ont eu l'heureuse inspiration de venir profiter ici des premiers beaux jours, il ne s'en trouvera pas un qui ne dira avec moi, que nulle part le *dolce farniente* ne présente plus de séductions *que cette plage enchanteresse.*

Et je connais des gens ces heureux mortels sont plus nombreux encore maintenant que cette année à pareille époque ce qui prouve mieux que tout ce que je pourrais en dire, que dans le monde des baigneurs on apprécie de plus en plus, le charme captivant de cette oasis sans rivale.

La famille de Mgr le Comte de Flandre le frère de S. M. le Roi des Belges, a passé ici tout le mois dojuillet elle a été et satisfaite de son séjour, qu'on s'attend à la voir revenir encore pendant la prochaine saison.

On ne saurait mieux faire l'éloge de la perle de nos stations estivales.

Inutile de vous dire après cela que la saison s'annonce sous les plus heureux auspices.

Tout y concourt du reste.

La situation sanitaire de Blankenberghe n'a jamais été aussi excellente que cette année, et l'administration communale a arrêté un programme de festivités qui donnera satisfaction aux plus difficiles.

C'est dire qu'avant peu il y aura foule et que ceux qui cherchent le calme et le bien-être que procurent les premiers beaux jours, au bord de la mer, feront bien de boucler leurs malles et d'arriver sans retard.

Ils s'en féliciteront,je puis le leur certifier.

Je vous demande la permission de ne pas être plus prolixe pour aujourd'hui. Je vous en dirai plus long dans quelques jours.

X.

Ce que j'aime

J'aime les jolis yeux,
J'aime les beaux cheveux,
Mais j'aime aussi, Ninon, prendre à la lèvre
Du *Saxon Mikado* la caresse odorante.

En vente à Roubaix :

Chez M. Duhem-Merchez, 31, Grande-Rue et partout. — Fabricant Félix Eydoux, Marseille.

Avis d'un Rentier

MM. ASTIER et Cie,
Avenue Kléber, 72, à Paris

Depuis 15 ans je souffrais de douleurs, vous venez de me guérir à l'aide de Sr. Jacobs Cib.

Il n'était difficile, vous de tenir vos pilules, et c'est pourquoi, *deux ou trois fiacons,* que les articulations ont repris, chez moi, toute leur souplesse d'autrefois.

Je m'empresse de vous adresser ce mandat pour un nouveau flacon destiné à ceux de mes amis qui veulent faire les incrédules. Je les exaspère.

Et agréez, Monsieur, reconnaissance et salutations.

4761 J. JONCHÈRE, Puiseux (Seine).

Douloureux accident par le pétrole

M. P. Van Gouthem, étudiant, demeurant rue des Flamands, à Lourain, a été victime d'un cruel accident. Pendant qu'il était occupé à dévider, à sa table sur laquelle se trouvait une lampe à pétrole, le travail requérant une attention profonde, le fil s'accrocha. Un mouvement inconscient renversa la lampe et le jeune homme se réveilla tout en flammes. A ses cris on accourut et on parvint à éteindre le feu. Malheureusement la victime était cruellement brûlée au bras, à la jambe et aux mains. *Malgré ses vives souffrances,* on a grand espoir de le sauver.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin apéritif
tannique, fortifiant et digestif

« Le VIN DE BANYULS est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de quinquina naturel. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *Docteur* Bourdarat.

« Pris en dehors des repas on au moment de se mettre à table, le VIN DE BANYULS-TRILLES est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'anémie, aussi bien que dans la plupart des accident. » *Docteur* Pnopr. »

Les lignes qu'on vient de lire sont les meilleures recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS
ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES
Exigerla marque sur labouteille.

Programme des Spectacles et Concerts

Hem. — L'Harmonie municipale à l'Etablissement thermal de Saint-Amand. — Dimanche 17 juillet, de quatre à six heures, concert donné dans le parc, par l'Harmonie municipale d'Hem, directeur M. Louridan.

PROGRAMME

Première partie

Le Bon Bourgeois, allegro, Leroux.— Les Quatre Aces de l'Hommes, ouverture, X. — Capitaine, polka *pour grande clarinette,* ouvrage, en si bémol, solistes : M. Kaparant, Mayeur. — Marche aux flambeaux, fantaisie, Meyerbeer.

Deuxième partie

Tancrède, ouverture, W... — Il Trovatore, le Trovatore, fantaisie, Verdi. — Aimée, polka pour grande clarinette, en si bémol, solistes : M. Claudi, Charles Vanrenaemann. — Nuage de Dentelle, valse, Klein.

Kermesses

Jendi 14 juillet, Fête nationale.

Dimanche 17 juillet, — Kermesses à Bois-Grenier, Forest, Haubourdin, La Madeleine-les-Lille, *Ligny, Lille (quartier Saint-Michel, Neuville-en-Ferrain, Pérenchies, Pont-à-Marcq, Wambrechies,* Warneton-Sud.

PETITE CORRESPONDANCE

R. G. — Il faut *en référer* à M. le commandant du recrutement à Lille.

Joindre un certificat médical établi sur papier pour service militaire.

A. C. — Les parents ont le droit de reprendre leur enfant.

Un abonné à A. — Voyez un collectionneur pour la pièce demandée ou adressez-vous à M. *Parchiviste du département* de la ville qui vous renseignera.

Le Fauteur.

Etat-civil de Roubaix

Du 13 juillet

Naissances. — Odile Dubois, rue Pierre de Roubaix. — Paul Béghin, rue Vauban, 20. — Marie Lievrouw, rue de Flandre. — Gabrielle Bonnet, Grande-Rue, 312. — Augustin Monet, rue de Naples. — Arthur Desbouvrie, rue du Luxembourg, 41. — Jeanne Dupuis, rue Pierre-Legrand, 11. — Paul Decalluwé, rue de l'Alma. — Suzanne Delsaine, rue de l'Epeule. — Julienne Decoyere, rue Blanchemaille, 66. — Adolphe Leper, rue du Collège, 60. — Henri Steppe, rue de Bourgogne, 14. — Madeleine Beleyn, rue Valin, 40.

Décès. — Florentine Desquiens, 43 ans, rue du Grand-Chemin, 56. — Eugénie Racquez, 50 ans, rue Voltaire. — Camille Vandenbroucke, 20 jours, rue Sainte-Elisabeth. — Marie Delerue, 13 ans, rue Dammartin, 28. — Henri Delerenne, 1 an, rue Daguerre, 13. — Eugène Lecomte, 1 jour, rue de France, 124. — Juliette Leclercq, 36 ans, Hôtel-Dieu. — Julia Gregorius, 11 mois, rue de Redin. — Clémence Herbaut, 36 ans, rue du Tilleul.

Mariages. — Entre : Edouard Pouppart, graisseur et Marie Verguetz, ménagère. — Prudent Dupuis, garçon de magasin et Aurélie Leblanc, bobineuse. — Alphonse Dubar, fileur et Lucie Blaevoet, servante. — Charles Deplanque, ferblantier et Léontine Lerice, tailleuse. — Albert Pacaud, mécanicien et Eléonore Lecoq, sans profession. — Pierre, pétreur et Louise Tournemine. — Louis Marinel, ouvrier en laine et Marie Dubiausse. — Jean Dupuis, ouvrier en laine et Cornelie Jouvenaux, journalière. — Léon Poulle, peigneur et Joséphine Delattre, sans profession.

Maladies de l'estomac, rue des Dames, 74. — Alfred Vasseur, rue de Lannoy. — Julie Lepers, Blanc-Seau. — Pierre Delcourtiaux, rue de Lille. — Louis Lemaire, rue Jeanne d'Arc. — Jean Bonte, Barbe Colombier, rue de Lannoy. — Alfred et Alphonine Delcour, rue de la Croix-Rouge. — Jeanne Lagrillère, rue Bossuet. — Julie Levy, rue Dumortier.

Décès. — Charles Duquenne, 38 ans, rue Saint-Antoine. — Jean-Baptiste Dumortier, 1 an, rue Chaussée-Neuve. — Louis Mazure, 58 ans, rue du Sentier. — Jean-Baptiste Tachoires, 4 ans, rue de l'Union. — Mathilde Dumoulin, 26 ans, rue Sainte-Barbe.

Mariages. — Entre : Emile Lemaire, brodeur et Augustine Bertrand, sans profession. — Omer Martin, employé de chemin de fer et Laure Benoit, sans profession. — Eugène Delvoye, journalier et Marie Lepers, moulineuse.

MAUX DE DENTS
Guérison instantanée par la
Baume Sédatif Chautard
POUR FLACONS 1FR.—BÉRÉ 1FR. 50 FR.
1 fr. 50. Dentistes, pharmaciens. Bérard, 8 fr. 50

CIGARE GOUDRON
Remarquable Bronchite et Asthme
On ne trouve le Goudron à l'état pur, dans les Cigares MAGNE-LAMENS, brûlant 3 à 4 c. 1 fr. 1 Cigare
MAGNE-LAMENS, 10 rue de Rivoli, Paris.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
Concessions des Obligations Communales 1880, 1875 et 1861-64
ÉMISSION DE TOUS LES VALEURS COTÉES
Bons de caisse à 3 mois, 3 ans, 5 ans, 6 ans, 7 ans, 8 ans, 9 ans, 10 ans, 12 ans, 15 ans, 20 ans et perpétuels à 4 et 4 1/2 pour cent, 4 pour cent et 3 pour cent.
AVEC FACULTÉ DE LIQUIDATION PAR ANTICIPATION
Coupons payables à vue.
Souscription à 500 francs, 50 francs payables 20 fr. en souscrivant — 30 fr. à la répartition et le surplus en 4 fois, 4 mois consécutifs.
On souscrit le 21 Juillet 1869
AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE ;
AU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE ;
A LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ;
A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ;
A PARIS { A LA BANQUE DE L'UNION DES PAYS-BAS ;
A CRÉDIT LYONNAIS ;
A LA BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS ;
AU CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGÉRIE ;
A LA BANQUE DE L'ALGÉRIE ET DE TUNISIE ;
A LA BANQUE PARISIENNE ;
A LA BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS ;
A LA BANQUE DE PARIS ET DE PAYS-BAS,
DANS LES DÉPARTEMENTS : Chez MM. les TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX ; DÉPARTEMENTS : Chez MM. les RECEVEURS PARTICULIERS des FINANCES.
DANS LES ARRONDISSEMENTS : Chez MM. les RECEVEURS des FINANCES ; Chez MM. les RECEVEURS des FINANCES ; Chez MM. les RECEVEURS des FINANCES ;